



**VAL-DE-VESLE**

**CONSEIL MUNICIPAL  
DU 05 AVRIL 2022**

## **PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance ouverte à 20h.

---

✓ **Membres présents :**

Tous les membres en exercice sauf M. Franck FROGER excusé, et M. Yves RAMOS excusé qui donne procuration à M. Jean-Michel SPANAGEL.

✓ Mme Isabelle PERRIN est nommée secrétaire de séance.

✓ Le PV du dernier Conseil Municipal est approuvé par tous les conseillers présents.

✓ M. Jean-Michel SPANAGEL demande que les votes se fassent à scrutin public. L'ensemble du Conseil municipal approuve à l'unanimité.

---

**Ordre du jour :**

**1. Subventions :**

Il est décidé, à l'unanimité des membres présents, d'attribuer les subventions suivantes :

- ⇒ 150 € à l'association sportive de Sept-Saulx ;
- ⇒ 100 € à l'association « Longue Vie en Champagne ».

**2. Comptes de gestion et comptes administratifs 2021 :**

M. Serge HIET détaille et expose les 3 comptes administratif 2021 (voir ci-après), qui retracent à l'identique les valeurs des comptes de gestion établis par le receveur municipal.

M. le Maire ne prenant pas part au vote, Mme Isabelle PERRIN propose de voter les différents Comptes de Gestion et Comptes Administratifs de l'exercice 2021.

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, et après en avoir délibéré, d'approuver les 3 Comptes de Gestion et les 3 Comptes Administratif de l'exercice 2021.

⇒ Commerce multiservices :

			R E C E T T E S					
• Loyers		3 918 €		• Amortissements		9 100 €		
• Amortissements		8 500 €		• Report 2020		634,60 €		
		<u>12 418 €</u>				<u>9 734,60 €</u>		
• Report 2020		13 215 €						
		<u>25 633 €</u>						
<b>FONCTIONNEMENT</b>				<b>INVESTISSEMENT</b>				
			D E P E N S E S					
• Charges générales		3 732 €		• Emprunt		0,00 €		
• Amortissements		9 100 €		• Amortissements		8 500,00 €		
		<u>12 832 €</u>		Déficit 2021		634,60 €		
				Travaux	11 841,93 €			
					<u>20 976,53 €</u>			
				résultat de cloture de l'exercice	1 558,84 €			
				Déficit Inv	-11 241,93 €			
				Excédent fonct	12 800,77 €			

⇒ **M57 - Budget général de la Commune :**

• Produit des services/locations	49 115,22 €	<b>R E C E T T E S</b>	• FCTVA	29 638,05 €	
• Impôts, pylônes et Attributions	647 482,00 €		*1068	212 451,21 €	
• Dotations de l'Etat	100 388,12 €		• Taxe Aménagement	18 116,15 €	
*locations/BB2	17 857,65 €		• Emprunt théorique	76 715,88 €	
• atténuation charges	918,32 €		*Subventions	60 890,37 €	
• Intérêts transférés/divers	12 736,41 €		• Vente	100,00 €	
	<b>828 497,72 €</b>		*fondation	411,80 €	
Report 2020	1 230 750,71 €	* notaire	37,09 €		
	<b>2 059 248,43 €</b>		<b>398 360,55 €</b>		
			<b>398 360,55 €</b>		
<b>FONCTIONNEMENT</b>			<b>INVESTISSEMENT</b>		
• Charges générales	248 373,41 €	<b>D E P E N S E S</b>	• Emprunt	23 369,04 €	
• Personnel	190 522,90 €		* Eglise de Courmelois	23 760,00 €	
• Charges financières	2 645,04 €		* déficit 2020	34 451,21 €	
• Autres charges	38 212,51 €		• Illuminations	0,00 €	
• GIR	228 552,00 €		• Voiries	134 004,61 €	
*Transfert	100,00 €		• Eglise de Wez	81 702,78 €	
*exceptionnelles	3 999,85 €		• Batiments communaux	1 007,77 €	
	<b>712 405,71 €</b>		• Matériels techniques	0,00 €	
			• Aménagement terrains communaux	22 195,20 €	
			• Signalisations	36 745,03 €	
		• Mairie	22 557,90 €		
		• Achat parcelle	0,00 €		
			<b>379 793,54 €</b>		
				<b>1 365 409,73 €</b>	
				<b>18 567,01 €</b>	
				<b>1 346 842,72 €</b>	
			Clôture de l'exercice 2021 dont		
			excédent d'investissement (001)		
			+ Excédent de fonctionnement (002)		



⇒ **M57 - Budget général de la Commune :**

BUDGET UNIQUE 2022- M14			
<b>RECETTES</b>		<b>RECETTES</b>	
• Produit des services	46 500,00 €	• FCTVA	50 000,00 €
• Impôts, pylônes et AC	646 400,00 €	• TA	5 000,00 €
• Dotations de l'Etat	65 000,00 €	• VF	973 990,72 €
• Locations immeubles	11 000,00 €	• Rbt emprunt théorique	68 000,00 €
* Remboursement SS	2 000,00 €	• Subventions	100 000,00 €
• Remboursement intérêts théoriques	9 800,00 €	• Vente BB3	1 080 000,00 €
• Subvention	30 000,00 €	*report 2021+RAR	210 567,01 €
• Report 2021	1 154 842,72 €		2 487 557,73 €
	<b>1 965 542,72 €</b>		
<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>INVESTISSEMENT</b>	
• Charges générales	400 000,00 €	• Emprunt	23 500,00 €
• Personnel	235 000,00 €	* dépenses imprévues	24 057,73 €
• Charges financières	3 000,00 €	• Aménagements Terrains communaux	1 750 000,00 €
• GIR	228 552,00 €	• Bâtiments communaux (mairie-bat co-foyer)	160 000,00 €
• Dépenses imprévues	65 000,00 €	• Voiries/signalisation	150 000,00 €
• Autres charges	60 000,00 €	• Matériel	50 000,00 €
• VI	973 990,72 €	• Eglise Wez / Parvis / Square	100 000,00 €
	<b>1 965 542,72 €</b>	• Illuminations	15 000,00 €
		• Eglise de Courmelois	- €
		* Biodiversité	15 000,00 €
		• Acquisition de biens	200 000,00 €
			2 487 557,73 €
		reste à investir	0,00 €

7,5% \* depenses 2021  
dont gymnase, parc de la mairie et aire de jeux Courmelois  
dont chaudière et panneaux photovoltaïques

⇒ **Commerce multiservices :**

• Loyers	6 500 €	<b>RECETTES</b>	• Amortissements	9 100 €
• Report 2021	1 559 €		• Report 2021	11 242 €
• Amortissements	8 500 €			
	<b>16 559 €</b>			<b>20 342 €</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>			<b>INVESTISSEMENT</b>	
• Charges générales	7 459 €	<b>DEPENSES</b>	• déficit 2021	11 242 €
• Amortissements	9 100 €		• Amortissements	8 500 €
	<b>16 559 €</b>		• Travaux	600 €
				<b>20 342 €</b>

## **5. Aire de jeux de Courmelois :**

L'ensemble du Conseil municipal est d'accord sur le principe d'installer une aire de jeux sur le terrain communal face au camping.

La commission « Créer du lien / Vie locale » a proposé un devis ; mais des interrogations ont été soulevées quant à l'essence du bois utilisé pour ces jeux d'extérieur (le mélèze) et sa durabilité dans le temps.

Le Conseil municipal décide donc de recontacter l'entreprise pour voir ce qu'il propose en bois de robinier.

## **6. Parking devant la Mairie :**

Suite à l'exposé de M. Jean-Michel SPANAGEL, il est décidé à l'unanimité de créer 4 places de stationnement face à la mairie, devant le foyer rural. C'est l'entreprise CTP GROUPE BIR (entreprise basée à Cormontreuil), qui effectuera les travaux pour un montant de 7 997,29 € HT.

## **7. Projet de remplacement de la chaudière de la Mairie :**

Pour poursuivre notre démarche de transition écologique, après l'installation de panneaux photovoltaïques pour l'autoconsommation collective (voir PV du 13 janvier 2022), il est décidé, à l'unanimité des membres du Conseil municipal de changer la chaudière fuel de la mairie par une chaudière à granulés (pellets) de la marque OKOFEN type PELLEMATIC CONDENS à condensation dont le rendement avoisinera les 107,3%. Le coût prévisionnel total est de 28 977,72 € HT.

La mise en place de cette chaudière est prévue avant l'hiver 2022-2023.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité ce projet et charge M. le Maire de demander une subvention de 40% dans le cadre du programme « climaxion » (partenariat de la Région avec l'ADEME).

L'économie attendue est d'environ 2 000 €/an.

## **8. Adjudication chasse :**

La commune met en adjudication, tous les 6 ans, un droit de chasse sur des parcelles communales. La dernière période (2016-2021) est terminée.

Il est décidé, à l'unanimité des membres présents, de remettre en adjudication 25 parcelles réparties en 2 lots :

- ⇒ Le 1er lot pour un montant de 650 €
- ⇒ Le second lot pour un montant de 350 €.

## **9. Remarque(s) :**

Mme Karine HUART informe le Conseil municipal que la journée citoyenne se déroulera le samedi 7 mai de 9h à 12h.

**La séance s'est levée à 22h05**